

Observation n°80

objet : projet agrivoltaïque de la Plaine à Mignaloux-Beauvoir

A l'attention de Madame Audebert, commissaire enquêteur

Bonsoir Madame,

Je vous fais part de mon opposition catégorique au projet d'implantation d'un élevage avicole ou toute autre forme d'élevage sur la commune de Mignaloux Beauvoir.

Ce projet me semble devoir être combattu sur plusieurs aspects :

- le nombre de véhicules (dont des poids lourds) sur la RN 147 a déjà atteint une cote d'alerte (18700 véhicules / jour dont 2000 poids lourds). Le projet augmentera le nombre de rotations de poids lourds sur cet axe surchargé
- le volet envisagé de maraîchage comme caution agricole pour ce projet sur un territoire **argileux** est voué à la catastrophe
- la gestion de l'eau associée au projet de maraîchage (terrain en pente) et d'exploitation avicole serait pour la commune de Mignaloux préjudiciable
- la prise en compte des questions de santé (dans tous ces aspects de nuisances ou de pollution) par rapport à ce projet semble être un point plus que secondaire pour l'entreprise porteuse

Merci de noter qu' un projet de photovoltaïque pourrait être une bonne chose pour la commune de Mignaloux, mais pas sur des terres catégorisées comme agricoles.

J'espère aussi que sera pris en compte le rapport entre le bénéfice agricole et les profits du photovoltaïque pour l'entreprise. La partie agricole ne doit pas être seulement un faire-valoir et un prétexte pour un profit plus grand...

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments respectueux et citoyens.

Michel Vaudel (Mignaloux)